



Refus de la mère de me donner la carte d'identité de ma fille

Par **Martin**, le **26/01/2012** à **14:52**

Bonjour,

Je bénéficie de l'autorité parentale conjointe ainsi que du droit de visite et hébergement sur ma fille de 9 ans. Et cela depuis qu'elle a 2 ans et demi.

Dernièrement j'ai demandé à sa mère de me donner la carte d'identité de ma fille quand je passe la prendre pour les vacances.
Et j'ai émis aussi l'idée de lui faire faire un passeport.

Elle refuse de faire le passeport et ne veut pas me donner cette carte d'identité. Elle me répond que le livret de famille suffit. Je lui ai répondu que non, mais elle ne veut rien savoir.

Je ne peux pas faire faire le passeport. La préfecture m'a répondu que c'est à la mère de le faire.

J'ajoute que je n'ai jamais eu l'intention d'enlever ma fille et encore moins tenté de le faire. Et ca, elle le sait très bien.

Depuis qu'on est séparé, la moindre petite chose pose problème. Exemple : il a fallu attendre une décision de justice pour qu'elle me laisse emmener ma fille pour les vacances.

Que dois-je faire?

Saisir un juge? Donc frais d'avocat, juste pour exiger des pièces administratives ?

Merci d'avance pour votre réponse.